DLP 18-4-79090950

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin Technique n° 137 (7ème envoi)- 13 avril 1979

GRANDES CULTURES

CEREALES :

- BLE : les principales maladies observées actuellement sont la Septoriose (Septoria tritici), la Fusariose type Piétin, le Piétin verse, et beaucoup plus rarement l'Oïdium.

Sauf dans le cas de cultures entrant dans une rotation paille sur paille, ou mises en place très tôt (octobre), dans lesquelles des risques sérieux existent quant au développement des maladies du pied , dans la majorité des cas, il est préférable d'attendre un stade plus avancé de la céréale (premier noeud) pour décider d'une intervention.

Produits utilisables -

Pour le traitement des maladies du pied, on retiendra une spécialité contenant du carbendazime, du bénomyl ou du méthylthiophanate en y associant, de préférence, un fongicide actif sur Septoriose (manèbe, mancozèbe, captafol, triadiméfon ou thirame).

- ORGES D'HIVER ET ESCOURGEONS - stade moyen 6 (Montaison à 1er noeud) :

- Rhynchosporiose : fréquente sur l'ensemble de la région, malgré des conditions climatiques ayant tendance à allonger la période de maturation du champignon, donc à minimiser les symptômes visuels.

- Oïdium : fréquent aussi dès que la végétation de la céréale se referme.

- Fusariose type piétin, du pied et de la tige : plus fréquente que le piétin verse avec une tendance assez nette à évoluer sur les tiges.

Dans les cultures précoces (entre 1er et 2ème noeud), ces trois maladies peuvent justifier une intervention ; en situations plus tardives une surveillance s'impose, une décision étant prise au stade premier noeud parfaitement visible.

Produits utilisables :

- Maladies du pied (Fusariose-Piétin), retenir une spécialité à bas de carbendazime, bénomyl ou méthylthiophanate.

- Rhynchosporiose, trois spécialités sont homologuées:

Bayleton total (carbendazime + triadiméfon) à 1 kg P.C./ha.
Splendor (carbendazime + fénarimol + oxycarboxine) à 2,5kg P.C./ha.
Bayleton 25 (triadiméfon) à 0,5 kg P.C./ha.

- Oïdium, nombreuses matières actives et spécialités, mais on évitera l'emploi, sauf cas particuliers, d'un anti-oïdium spécifique, la maladie étant rarement seule présente.

COLZA :

Stade moyen F_1 à F_2 début floraison, à allongement de la hampe florale.

- MELIGETHES ET CHARANCONS DES SILIQUES :

Les captures de charançons se sont généralisées à l'ensemble de la région avec une dizaine de jours de retard par rapport aux méligèthes.

Le réchauffement actuel étant favorable à une augmentation importante des populations, nous rappelons donc, ici, les seuils d'intervention :

Stade :	Méligèthes :	Charançons des siliques :
Premières fleurs	2 individus en moyenne par plant.	1 individu en moyenne par plant.
Mi-floraison	3 individus et plus.	1 individu par plant.

(Les dégâts de méligèthes étant surtout sensibles lorsque les fleurs sont encore en boutons).

- PUCERONS CENDRES :

Si l'intervention contre les pucerons n'a pu être réalisée, il est encore possible de l'envisager , le seuil de traitement se situant à une colonie/m2. Choisir un insecticide polyvalent sur les trois espèces concernées ici en utilisant une spécialité NON TOXIQUE POUR LES ABEILLES (cf. Bulletin du 27 mars).

/ ARBRES A FRUITS A PEPINS /

- Tavelures du poirier et du pommier :

La période des fortes projections d'ascospores qui a commencé lors des pluies de la mi-mars est en cours alors que le feuillage est très réceptif.

Une nouvelle intervention est donc nécessaire si des précipitations sont annoncées.

- Puceron cendré sur pommier et poirier :

On observe actuellement la constitution des premières colonies et des déformations de jeunes feuilles sont déjà parfois bien visibles.

Surveiller les plantations et traiter les arbres avec un produit aphicide. Si la floraison est commencée, employer un produit non toxique pour les abeilles :

- bromophos à 50 g de m.a./hl (Nombreuses spécialités).
- dialiphos à 75 g de m.a./hl (Torak).
- diethion à 100 g de m.a./hl (Rhodocide).
- endosulfan à 60 g de m.a./hl (Nombreuses spécialités).
- phosalone à 60 g de m.a./hl (Azofène, Zolone).

/ V I G N E /

- Coupe - Bourgeons (Charançons, noctuelles) :

a) Charançons : ces deux dernières années, il a été constaté à divers endroits (Tarn-et-Garonne sur Chassela, Haute-Garonne sur Syrah notamment) des dommages causés aux bourgeons.

Les dégâts se produisent par taches de plusieurs souches à la suite. Les bourgeons sont creusés, par le dessus le plus souvent. L'insecte responsable est un coléoptère de la famille des Curculionidae : Othiorrhynchus impressiventris-veterator, qui circule et commet ses déprédations la nuit.

Dès que l'on remarque de telles attaques, traiter les souches atteintes et les voisines avec un produit à base soit de lindane à 45 g de m.a./hl, soit d'endosulfan à 60 g de m.a./hl.

b) Noctuelles (vers gris) : des dommages assez analogues à ceux décrits précédemment peuvent être causés, la nuit aussi, par les vers gris.

Dès la constatation des premiers dégâts, épandre dans les zones attaquées des appâts au son utilisés à raison de 60 kg à l'hectare. Procéder à ce traitement le soir, de préférence sur sol humide.

Préparation de l'appât : pour 100 kg de son, utiliser (dose de matière active) l'un des produits suivants :

- endosulfan : 200 g (Thiodane, Insectophène),
- lindane : 400 g (Nombreuses spécialités),
- toxaphène : 600 g (Phénoryl),
- polychlorocamphane : 600 g (Sopraphène 75),

Le commerce présente aussi des appâts-granulés prêts à l'emploi :

- 30 à 50 kg de produit commercial à l'hectare :
  - carbaryl (Sevin appât),
  - lindane (Nombreuses spécialités),
  - toxaphène (Sopraphène granulés).
- 100 kg de produit commercial à l'hectare :
  - phoxime (Volaton S, Agridine 5 G).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.-

P179